



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 30-6853-3 **Numéro de la version :** 7.00  
**Date de parution :** 2022/12/21 **Remplace la version datée de :** 2021/03/24

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Concentré de nettoyant et de protecteur pour vitres 3M(MC) - Produit no 17 Du Système De Distribution Des Produits Chimiques 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

|                |                |                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| LN-D100-1186-1 | LN-D100-1186-2 | LN-D100-1186-3 | 61-0000-6340-6 | 61-0000-6380-2 |
| 61-0000-6411-5 | 70-0715-9582-4 | 70-0715-9583-2 | 70-0716-5818-4 | 70-0716-5835-8 |
| 70-0716-5836-6 | 70-0716-8377-8 | 70-0716-8378-6 | HB-0044-2750-4 | MS-9001-0416-9 |
| UU-0010-1359-6 |                |                |                |                |

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Usage général

Ce produit satisfait à la norme GS-37 Green Seal(MC) en termes de performance efficace, de volume concentré, d'emballage minimisé/recyclé et de limites de protection pour : les COV et la toxicité pour les humains et l'environnement. GreenSeal.org.

##### Utilisation prévue

Nettoyant de Surface dure

##### Utilisation spécifique

Nettoyant et de Protecteur pour Vitres

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des solutions commerciales  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Attention

#### Symboles :

Flamme | Point d'exclamation |

#### Pictogrammes



#### Mentions de danger

Liquides et vapeur inflammables.

Provoque une irritation oculaire grave.

#### Mises en garde

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|------------|------------|-------------|------------|
| Eau        | 7732-18-5  | 70 - 90     | Eau        |

|                                       |                    |                            |  |
|---------------------------------------|--------------------|----------------------------|--|
| Décyl Glucoside                       | 68515-73-1         | 3 - 8                      | Éthers Octylo-Décyles (C8-C10) du D-Glucose        |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | 68439-46-3         | 3 - 7 Secret Fabrication * | Alcools éthoxylés en C9-C11                        |
| Propane-2-ol                          | 67-63-0            | 3 - 7                      | Propanol-2   |
| Glucoside de lauryl                   | 110615-47-9        | 1 - 3                      | D-Glucopyranoside Oligomérique Alkylé de C10 A C16 |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | 151-21-3           | 1 - 3                      | Sulfuric acid monododecyl ester sodium salt        |
| Protecteur 3M                         | Secret Fabrication | 0.01 - 1                   | Ne s'applique pas                                  |
| Polysilicate de lithium               | 12627-14-4         | 0.7 - 1                    | Acide silicique, Sel de lithium                    |
| Glycérine                             | 56-81-5            | 0.1 - 0.5                  | propanetriol-1,2,3                                 |
| Colorant                              | Secret Fabrication | < 0.01                     | Ne s'applique pas                                  |
| Parfum                                | Secret Fabrication | < 0.005                    | Ne s'applique pas                                  |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | 26172-55-4         | < 0.0015                   | 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one              |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | 2682-20-4          | < 0.0015                   | 2-méthylisothiazol-3(2H)-one                       |

Colorant est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Parfum est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Protecteur 3M est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

## **SECTION 4 : Premiers soins**

### **4.1. Description des premiers soins**

#### **Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### **4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Ne s'applique pas.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u>     |
|---------------------|----------------------|
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone  | Durant la combustion |
| Oxydes de soufre    | Durant la combustion |

## 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ce produit ne doit pas être utilisé sans avoir été préalablement dilué selon le taux indiqué sur l'étiquette. Les chaussures de mise à la terre ou les chaussures de sécurité avec semelles contre les décharges électrostatiques ne sont pas nécessaires avec le TWIST 'n FILL(MC). Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient  | Numéro CAS | Agence | Type de limite                                   | Mentions additionnelles |
|---|------------|--------|--|-------------------------|
| Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules inhalables  | 56-81-5    | ACGIH  | MPT(particules respirables):10 mg/m <sup>3</sup> |                         |
| Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs, particules respirables | 56-81-5    | ACGIH  | MPT(particules respirables):3 mg/m <sup>3</sup>  |                         |
| Propane-2-ol  | 67-63-0    | ACGIH  | MPT:200 ppm;STEL:400 ppm                         |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Remarque: Aucune protection respiratoire n'est nécessaire si le produit est utilisé, distribué et dilué selon les directives à l'aide du distributeur de produits chimiques "Twist 'n Fill". Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

REMARQUE : Lorsqu'utilisé avec un système de distribution de produits chimiques selon les instructions, aucun contact oculaire avec le concentré ne devrait se produire. Les protections suivantes sont recommandées si le produit n'est pas utilisé avec un système de distribution de produits chimiques ou s'il y a un dégagement accidentel, porter un dispositif de protection pour les yeux/le visage Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

##### Protection de la peau/des mains

REMARQUE : Lorsqu'il est utilisé avec un système de distribution de produits chimiques selon les directives, on ne prévoit pas de contact du concentré avec la peau.

Si le produit n'est pas utilisé avec un système de distribution de produits chimiques ou s'il se produit une fuite accidentelle :

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.  
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

REMARQUE: Lorsqu'il est utilisé avec un système de distribution de produits chimiques comme indiqué, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

Si le produit n'est pas utilisé avec un système de distribution de produits chimiques ou s'il se produit une fuite accidentelle :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| État physique                                       | Liquide  |
| couleur   | Bleu   |
| Odeur   | Pomme  |
| Valeur de seuil d'odeur                             | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| pH  | 10 - 10,5  |
| Point de fusion/Point de congélation                | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Point d'ébullition                                  | 148,9 °C   |
| Point d'éclair :                                    | 47,8 °C [ <i>Méthode de test: Coupe fermée</i> ] |
| Vitesse d'évaporation :                             | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Inflammabilité (solide, gaz)                        | Ne s'applique pas                                |
| Limites d'explosivité (LIE)                         | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Limites d'explosivité (LSI)                         | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| pression de vapeur                                  | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Densité   | 1 kg/l   |
| Densité relative                                    | 1,014 - 1,024 [ <i>Ref.Std: Eau=1</i> ]          |
| Hydrosolubilité                                     | Totale   |
| Solubilité (non-eau)                                | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau              | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Température d'inflammation spontanée                | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Température de décomposition                        | <i>Pas de données disponibles</i>                |
| Viscosité / Viscosité Cinématique                   | 10 mPa-s - 15 mPa-s                              |
| Composés Organiques Volatils                        | 3 - 7 %  |
| Pourcentage de matières volatiles                   | <i>Ne s'applique pas</i>                         |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts)           | 145 - 350 g/l                                    |
| Masse moléculaire                                   | <i>Ne s'applique pas</i>                         |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

#### Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

#### Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

#### En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

| Nom             | Voie    | Espèces | Valeur  |
|-----------------|---------|---------|---|
| Produit général | Dermale |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |

**Concentré de nettoyant et de protecteur pour vitres 3M(MC) - Produit no 17 Du Système De Distribution Des Produits Chimiques 3M(MC)**

|                                       |   |                       |   |
|---------------------------------------|---|-----------------------|---|
| Produit général                       | Ingestion                                     |                       | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Décyl Glucoside                       | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Décyl Glucoside                       | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Propane-2-ol                          | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 12 870 mg/kg                                   |
| Propane-2-ol                          | Inhalation - Vapeur (4 heures)                | Rat                   | LC50 72,6 mg/l                                      |
| Propane-2-ol                          | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 4 710 mg/kg                                    |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 1 378 mg/kg                                    |
| Glucoside de lauryl                   | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 > 1 000 mg/kg                                  |
| Glucoside de lauryl                   | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 > 2 500 mg/kg                                  |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 911 mg/kg                                      |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | Dermale                                       | Composants similaires | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Polysilicate de lithium               | Dermale                                       |                       | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg                  |
| Polysilicate de lithium               | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Glycérine                             | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Glycérine                             | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 87 mg/kg                                       |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                   | LC50 0,33 mg/l                                      |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 40 mg/kg                                       |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Dermale                                       | Lapin                 | LD50 87 mg/kg                                       |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                   | LC50 0,33 mg/l                                      |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Ingestion                                     | Rat                   | LD50 40 mg/kg                                       |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom                                   | Espèces                    | Valeur                          |
|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| Décyl Glucoside                       | Lapin                      | Irritation minimale.            |
| Propane-2-ol                          | Multiple espèces animales. | Aucune irritation significative |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Lapin                      | Irritant                        |
| Glucoside de lauryl                   | Lapin                      | Irritant                        |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | Lapin                      | Irritant                        |
| Polysilicate de lithium               | Lapin                      | Irritation minimale.            |
| Glycérine                             | Lapin                      | Aucune irritation significative |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Lapin                      | Corrosif                        |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Lapin                      | Corrosif                        |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom                              | Espèces                | Valeur         |
|----------------------------------|------------------------|----------------|
| Produit général                  | Données in Vitro       | Irritant grave |
| Décyl Glucoside                  | Lapin                  | Corrosif       |
| Propane-2-ol                     | Lapin                  | Irritant grave |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés         | Jugement professionnel | Corrosif       |
| Glucoside de lauryl              | Lapin                  | Corrosif       |
| Sulfate de sodium et de dodécyle | Lapin                  | Corrosif       |
| Polysilicate de lithium          | Lapin                  | Corrosif       |



**Concentré de nettoyant et de protecteur pour vitres 3M(MC) - Produit no 17 Du Système De Distribution Des Produits Chimiques 3M(MC)**

|                                       |       |                                 |
|---------------------------------------|-------|---------------------------------|
| Glycérine                             | Lapin | Aucune irritation significative |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Lapin | Corrosif                        |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Lapin | Corrosif                        |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom                                   | Espèces               | Valeur        |
|---------------------------------------|-----------------------|---------------|
| Décyl Glucoside                       | Mouris                | Non classifié |
| Propane-2-ol                          | Cochon d'Inde         | Non classifié |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Cochon d'Inde         | Non classifié |
| Glucoside de lauryl                   | Cochon d'Inde         | Non classifié |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | Composants similaires | Non classifié |
| Glycérine                             | Cochon d'Inde         | Non classifié |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Hommet et animal      | sensibilisant |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Hommet et animal      | sensibilisant |

**Photosensibilisation**

| Nom                                   | Espèces          | Valeur                  |
|---------------------------------------|------------------|-------------------------|
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Hommet et animal | N'est pas sensibilisant |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Hommet et animal | N'est pas sensibilisant |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité des cellules germinales**

| Nom                                   | Voie     | Valeur  |
|---------------------------------------|----------|---|
| Décyl Glucoside                       | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| Propane-2-ol                          | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| Propane-2-ol                          | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| Glucoside de lauryl                   | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| Glucoside de lauryl                   | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Cancérogénicité :**

| Nom          | Voie       | Espèces | Valeur  |
|--------------|------------|---------|---|
| Propane-2-ol | Inhalation | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Glycérine    | Ingestion  | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

|                                       |           |        |                 |
|---------------------------------------|-----------|--------|-----------------|
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Dermale   | Mouris | Non-cancérogène |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Rat    | Non-cancérogène |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Dermale   | Mouris | Non-cancérogène |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Ingestion | Rat    | Non-cancérogène |

## Effets toxiques sur la reproduction

### Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom                                   | Voie       | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition     |
|---------------------------------------|------------|---|---------|--|------------------------|
| Propane-2-ol                          | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 2 génération           |
| Propane-2-ol                          | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| Propane-2-ol                          | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour   | pendant l'organogénèse |
| Propane-2-ol                          | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | LOAEL 9 mg/l                                     | pendant la grossesse   |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Dermale    | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Dermale    | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Dermale    | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour   | 2 génération           |
| Glycérine                             | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour | 2 génération           |
| Glycérine                             | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour | 2 génération           |
| Glycérine                             | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour | 2 génération           |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour    | 2 génération           |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour    | 2 génération           |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour    | pendant l'organogénèse |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour    | 2 génération           |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour    | 2 génération           |

**Concentré de nettoyant et de protecteur pour vitres 3M(MC) - Produit no 17 Du Système De Distribution Des Produits Chimiques 3M(MC)**

|                              |           |                                     |     |   |                        |
|------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----|---|------------------------|
|                              |           |                                     |     | mg/kg/jour                                    |                        |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                                   | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur  | Espèces                          | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition          |
|---------------------------------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------------|--|-----------------------------|
| Décyl Glucoside                       | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé pas disponible |                             |
| Propane-2-ol                          | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                           | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Propane-2-ol                          | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain                           | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Propane-2-ol                          | Inhalation | système auditif                       | Non classifié   | Cochon d'Inde                    | Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l      | 24 heures                   |
| Propane-2-ol                          | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                           | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés              | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Pas disponible                   | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | pas disponible              |
| Glucoside de lauryl                   | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé pas disponible |                             |
| Sulfate de sodium et de dodécyle      | Inhalation | irritation respiratoires              | Peut irriter les voies respiratoires.   | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Polysilicate de lithium               | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Composants similaires            | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one          | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom          | Voie       | Organe(s) cible(s)          | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                       | Durée d'exposition |
|--------------|------------|-----------------------------|---------------|---------|---|--------------------|
| Propane-2-ol | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l | 24 mois            |
| Propane-2-ol | Inhalation | Système nerveux             | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l   | 13 semaines        |

|                                  |            |  |   |                       |  |             |
|----------------------------------|------------|--|---|-----------------------|--|-------------|
| Propane-2-ol                     | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie  | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day    | 12 semaines |
| Alcools(C9-C11)Éthoxylés         | Dermale    | rénale et / ou de la vessie   système vasculaire   | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day    | 13 semaines |
| Glucoside de lauryl              | Ingestion  | tube digestif  | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day    | 90 jours    |
| Glucoside de lauryl              | Ingestion  | Système endocrinien   foie   système immunitaire   Système nerveux   système vasculaire   yeux | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day  | 90 jours    |
| Sulfate de sodium et de dodécyle | Ingestion  | foie   | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 1 840 mg/kg/day  | 90 jours    |
| Polysilicate de lithium          | Ingestion  | Système nerveux   rénale et / ou de la vessie  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Composants similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible   |             |
| Glycérine                        | Inhalation | système respiratoire   cœur   foie   rénale et / ou de la vessie                               | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l        | 14 jours    |
| Glycérine                        | Ingestion  | Système endocrinien   système vasculaire   foie   rénale et / ou de la vessie                  | Non classifié   | Rat                   | Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day | 2 années    |

### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements.

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 30-6853-3  | <b>Numéro de la version :</b>         | 7.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2022/12/21 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2021/03/24 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)